

AIR GUARD CONTROL (CANADA) LTD.  
 CONCORD, ON; CANADA L4K 3X5 [site Web: www.airguardcontrol.com](http://www.airguardcontrol.com)  
[info\\_vente](mailto:info_vente): Amerique du Nord 1-800-267-1578, International 1-905-669-9876 [urgence](mailto:urgence): voir CHEM-TEL URGENCE # dans Section 01

**PRODUIT: 01351-380504CN ROUGE DE BETAIL DE KONK****Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT..... MANUFACTURED FOR:  
 AIR GUARD CONTROL (CANADA) LTD.  
 CONCORD, ON  
 CANADA

CHEM-TEL URGENCE # ..... NORTH AMERICA 1-800-255-3924 (24 HR). INTERNATIONAL 1-813-248-0573 (24 HR).

NOM CHIMIQUE..... 01351-380504CN ROUGE DE BETAIL DE KONK

FAMILLE CHIMIQUE..... SOLUTION DE RESINE.

POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.

FORMULE CHIMIQUE..... MELANGE.

NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... 01351-380504CN ROUGE DE BETAIL DE KONK

USAGE DE PRODUIT..... ENDUIT.

NUMERO DE LIVRE LABORATOIRE..... 012-15-167, 012-13-190.

**Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS**

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
ETHANOL	3-7	1000 ppm	64-17-5	7060 mg/kg RAT - ORALE	31623 ppm (4 h) RAT - INHAL
ISOPROPANOL	60-100	400 ppm	67-63-0	>4720 mg/kg RAT - ORALE	12000 ppm (8 h) RAT - INHAL
n-PROPANOL	1-5	492 mg/m3	71-23-8	1870 mg/Kg RAT-ORAL	NON DISPONIBLE
ISOBUTANE	5-10	1000 ppm	75-28-5	NON APPLICABLE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL
PROPANE	10-30	1000 ppm	74-98-6	NON APPLICABLE	NON DISPONIBLE

**Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS**

VOIE DE PENETRATION  
 INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TETE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.

INHALATION AIGUE..... LES VAPEURS D'ISOPROPANOL PEUVENT PRODUIRE L'IRRITATION DU NEZ ET DE LA GORGE. IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.

CONTACT AVEC LES YEUX..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.

ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT.

CONTACT AVEC LA PEAU..... IRRITATION LEGERE.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

**Section 04: PREMIER SOINS**

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE A L EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

**Section 05: PROCÉDE D'ATTAQUE DES FEUX**

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST 363 (ETHANOL).

PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLÉURS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITE..... HAUTEMENT INFLAMMABLE.

SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.

MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 19.  
 (% VOLUME)

SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE..... 1.8.  
 (% VOLUME)

DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.

SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE.

SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.

PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL

**PRODUIT: 01351-380504CN ROUGE DE BETAIL DE KONK****Section 05: PROCÉDE D'ATTAQUE DES FEUX**

EST CLASSÉE COMME:..... >15 cm MAIS <100cm.  
 RETOUR DE FLAMME..... NON.  
 POINT D'ÉCLAIR (C), VASE CLOS DE ..... 13.  
 TAGLIABUE(CONCENTRE)

**Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL**

PROCÉDURES DE NETTOYAGE ..... ÉLOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATÉRIAU ABSORBANT INERTE ET  
 FUITE/DEVERSEMENT ..... DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ÉTINCELLES. ÉVITER D'INHALER LES VAPEURS.  
 AÉRER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCÈS AUX COURS D'EAU.

**Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER À L'ÉCART DES SOURCES DE CHALEUR, ÉTINCELLES, OU FLAMMES.  
 CONTRÔLES D'INGÉNIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION À L'INTÉRIEUR DE FAÇON  
 CONTINUE.  
 PRECAUTIONS À PRENDRE POUR LA ..... RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AÉRÉ, DONT LA TEMPÉRATURE D'EXCÈDE PAS  
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE ..... 50 DEG C.  
 MATIÈRES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

**Section 08: PROTECTION PERSONNELLE**

GANTS/TYPE..... PORTER DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.  
 RESPIRATOIRE/TYPE..... LORS DE L'UTILISATION À L'INTÉRIEUR DE FAÇON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER  
 UN RESPIRATEUR DU TYPE À CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU ÉGALÉ).  
 YEUX/TYPE..... VERRES DE SÉCURITÉ.  
 CHAUSSURES/TYPE..... PAS NORMALEMENT REQUIS.  
 AUTRE/TYPE..... NON REQUIS(E).

**Section 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE..... AÉROSOL.  
 APPARENCE..... DIVERSES COULEURS.  
 ODEUR..... ALCOOL.  
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.  
 PRESSION DE VAPEUR(P<sub>SI</sub>G)(AER)..... 50 - 60.  
 @ 20 C  
 POINT D'ÉBULLITION..... >78.5.  
 TAUX D'ÉVAPORATION..... PLUS DE 1.  
 ACÉTATE DE BUTYLE NORMALE  
 DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)..... PLUS DE 1.  
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU g/L (20°C)..... NEGLIGEABLE.  
 pH..... NON APPLICABLE.  
 DENSITÉ (LIQUIDE)..... 0.75-0.85.  
 COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE..... NON DISPONIBLE.  
 POINT DE CONGÉLATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.  
 % DE LA VOLATILITÉ DE AÉROSOL..... 92-93.  
 (PAR POIDS)  
 DENSITÉ (AÉROSOL)..... 0.71-0.75.  
 % DE LA VOC DE AÉROSOL (W/W)..... 92-93.

**Section 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ**

PRODUITS DANGEREUX DE  
 DÉCOMPOSITION..... VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA  
 COMBUSTION EST INCOMPLETE.  
 STABLE CHIMIQUEMENT:  
 OUI..... SOUS DES CONDITIONS NORMALES.  
 NON, QUELLES CONDITIONS?..... NON APPLICABLE.  
 COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.  
 NO, LESQUELLES?..... OXYDANTS PUISSANTS.  
 REACTIVITÉ, SOUS QUELLES CONDITIONS?.... NON APPLICABLE.

**Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ**

EFFETS DE REPRODUCTION..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA  
 REPRODUCTION N'EST PRÉSUMÉ.  
 IRRITATION DU PRODUIT..... IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.  
 CAPACITÉ DE SENSIBILISATION DU PRODUIT.. INCONNU(E).  
 CANCÉROGENICITÉ DU PRODUIT..... LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME  
 CANCÉROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS  
 RÉGLEMENTÉS COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH  
 ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉS PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE  
 RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF  
 GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).  
 TERATOGENÈSE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST  
 PRÉSUMÉ.  
 MUTAGÈSE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST  
 PRÉSUMÉ.

**PRODUIT: 01351-380504CN ROUGE DE BETAIL DE KONK**

**Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE**

ENVIRONNEMENTAL..... NON DISPONIBLE.

**Section 13: DECHETS**

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

**Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT**

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION.  
DOT CLASSIFICATION..... ORM-D DES PRODUITS DU CONSOMMATEUR.

**Section 15: LEGISLATION**

CLASSIFICATION SIMDUT..... A,B5,D2B.  
NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 2 HASARD MOYEN.  
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 4 HASARD SEVERE.  
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.  
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 2.  
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 2.  
% DE LA VOC DE AEROSOL(WW)..... 92-93.  
L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGREDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTE DROIT-A-CONNAISSENT L'ACTE DE CFR 372.

**Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS**

NOTICE DE KG PACKAGING INC ..... LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR K-G PACKAGING INC. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIEES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. K-G PACKAGING INC. N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.

PREPARE PAR..... TECHNICAL SERVICES  
PREPARATION DATE ..... MAR31/05